



Questionnaire de l'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) à destination des candidat(e)s aux élections municipales de Nantes 2026

Introduction

Dans le cadre de l'élaboration d'un Livre Blanc du sport nantais, publié par l'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) dans les quinze jours précédant les élections municipales, l'OMS souhaite interroger l'ensemble des candidat(e)s à la mairie de Nantes sur la politique sportive qu'ils et elles entendent conduire en cas d'élection.

Depuis plus de 80 ans, l'OMS fédère et accompagne les associations sportives nantaises. Il représente aujourd'hui plus de **210 associations** comptant plus de **67 000 licencié(e)s**. À ce titre, l'OMS joue un rôle central dans la structuration, le développement et l'animation du sport associatif local.

Les questions ci-dessous visent à mieux comprendre votre vision, vos priorités et vos engagements en matière de politique sportive municipale.

1. Soutien à la pratique sportive et aux associations

1.1. Quels types de soutien souhaitez-vous apporter aux associations sportives nantaises (financier, matériel, humain, logistique, accompagnement administratif, etc...) ?

En terme de soutien logistique, notre projet prévoit d'aider toutes les associations à bénéficier d'un local en proposant des salles municipales ou les écoles le soir et le weekend. Nous souhaitons également former toutes les associations aux différents financements possibles pour les accompagner dans leur croissance et développer un forum des associations en ligne pour faciliter le recrutement de bénévoles, la communication des événements et l'inter-organisation associative. Dans nos 22 engagements concrets pour le quotidien figure notamment : la garantie d'une vie de quartier avec le sport et la culture comme services publics de quartier et la transparence de l'attribution des subventions.

1.2. Quelles actions concrètes comptez-vous mettre en place afin de faciliter l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive (jeunes, publics éloignés de la pratique, personnes en situation de handicap, publics précaires, etc...) ?

La base de l'organisation de la ville que nous proposons est faite pour permettre à tous l'accès à une vie de quartier dynamique qui s'articule autour du projet appelé "Ville-archipel". Nous souhaitons faire de la métropole un archipel de quartiers de 20 à 30 000 habitants dotés de services de proximités, de services publics accessibles et lieux de décisions citoyennes...Le bilan sera fait quartier par quartier des besoins en infrastructure et équipements, y compris sportifs. En étant au plus près de chaque nantais, et en proposant ces activités en proximité, l'accès au sport pour tous sera facilité

2. Installations et équipements sportifs

2.1. Quelles seront vos priorités en matière d'équipements sportifs au cours de votre mandat ?

Merci de préciser, le cas échéant :

- les quartiers concernés,
- les types d'équipements : gymnases, terrains extérieurs, piscines, équipements spécialisés, etc,
- les publics visés (scolaires, clubs, pratique libre, sport santé, sport senior, etc.).

Comme indiqué précédemment, le projet "ville-archipel" démarrera par un bilan des besoins en infrastructures quartier par quartier pour que les équipements ne soient pas concentrés dans certaines zones et absentes ailleurs.

3. Place et rôle de l'OMS dans la politique sportive municipale

3.1. Quel rôle souhaitez-vous confier à l'OMS dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique sportive de la Ville de Nantes ?

Avec notre volonté de faire du sport et de la culture un service public de quartier, l'OMS en tant qu'institution spécialiste du tissu du sport associatif nantais aura un rôle prépondérant dans le développement du sport dans la nouvelle Nantes.

3.2. Quelle forme de collaboration envisagez-vous entre la Ville et l'OMS (concertation, co-construction, délégation de missions, expertise, animation du réseau associatif, etc...) ?

Dans l'idée de la construction d'une ville sous forme d'archipel de quartiers plutôt que d'un centre qui domine des quartiers périphériques moins bien dotés, la mairie, l'expertise de l'OMS et la démocratie locale s'articuleront pour créer des équipements adaptés aux besoins de tout(e)s les habitant(e)s.

4. Sport santé, sport senior et sport pour tous

4.1. Quelles actions structurantes et durables comptez-vous développer en matière de sport santé, de sport senior et de sport pour tous ?

L'objectif étant d'offrir à chaque nantais-e des équipements adaptés dans chaque quartier, ces actions seront planifiées en local en fonction des besoins recensés et surtout, en proximité.

4.2. Comment ces actions s'articuleront-elles avec le tissu associatif existant et les acteurs locaux du sport et de la santé ?

Notre volonté étant de développer ces actions en proximité, le tissu associatif et les expertises existantes en local seront au coeur de ces actions.

5. Maisons Sport-Santé

Les Maisons Sport-Santé s'installent progressivement dans le paysage territorial nantais. Elles interviennent notamment sur prescription médicale afin d'accompagner les patient(e)s vers une (re)prise d'activité physique adaptée, en lien avec leur pathologie.

5.1. Quelle politique municipale souhaitez-vous mettre en place en faveur des Maisons Sport-Santé ?

Les besoins de ces structures seront également pris en compte de le bilan qui sera nécessaire pour chaque quartier.

5.2. Comment envisagez-vous l'articulation entre les Maisons Sport-Santé, les professionnels de santé, les associations sportives et les dispositifs existants portés par la Ville et ses partenaires ?

Les Maisons Sport-Santé s'inscrivent dans le projet de sport pour tous par quartier et seront organisées en fonction des besoins exprimés.

5.3. Quel rôle spécifique souhaitez-vous confier à l'OMS dans la structuration, la coordination et l'animation de la politique Sport-Santé à l'échelle du territoire nantais ?

L'expertise de l'OMS coordonnées avec tous les acteurs spécifiques sera indispensable pour ces structures au même titre que pour les autres formes de sports de la ville.

6. Animations sportives et vie locale

6.1. Quels sont vos projets en matière d'animations sportives à l'échelle de la ville de Nantes ?

Dans les 22 engagements concrets pour le quotidien, nous souhaitons garantir une vie de quartier dynamique et populaire avec le sport et la culture comme services publics de quartier, pour tous et toutes.

6.2. Quelles actions spécifiques envisagez-vous dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville afin de favoriser la pratique sportive et le lien social ?

Notre projet de ville-archipel se construit autour des besoins spécifiques à chaque quartier pour qu'aucun ne soit oublié ou sous-doté. Notre but est que les quartiers prioritaires d'aujourd'hui deviennent des quartiers "comme les autres" articulés autour de services, y compris sportifs répondants aux besoins de ses habitants.

7. Subventions de fonctionnement aux associations sportives nantaises

Aujourd'hui, les subventions de fonctionnement aux associations sportives nantaises sont instruites via un espace numérique dédié, géré par l'OMS. Les clubs y déclarent leurs données selon des critères élaborés conjointement par la Ville de Nantes et l'OMS, critères qui évoluent régulièrement.

Les dossiers font ensuite l'objet d'un travail de contrôle et d'analyse réalisé par des contrôleurs bénévoles de l'OMS, appuyés par des délégué(e)s sportif(ve)s bénévoles par discipline, dont l'expertise repose à la fois sur la connaissance du milieu associatif et des pratiques sportives.

7.1. Comment envisagez-vous l'avenir de cette mission aujourd'hui assurée par l'OMS depuis de nombreuses années ?

- Souhaitez-vous maintenir ce mode de fonctionnement ?
- Envisagez-vous de le faire évoluer ?
- Ou souhaitez-vous en modifier profondément l'organisation, voire y mettre fin ?

Merci de préciser votre positionnement et vos motivations.

En matière de subventions, nous avons conscience que les baisses de subventions vers les associations des collectivités locales (département et région) vont nous obliger à de nombreux efforts pour maintenir l'accès au sport et à la culture pour toutes et tous. Par ailleurs, nous tenons à ce que l'attribution des subventions soient totalement transparentes à tous les échelons. Sur ce sujet comme sur d'autres en matière de sport à Nantes, l'expertise de l'OMS sera indispensable. Notre souhait est d'orienter la gestion de la ville vers la transparence et la démocratie locale.

8. Avenir du sport associatif nantais

Ces dernières années, on observe à la fois un développement important des pratiques sportives libres et une montée en puissance des structures sportives privées commerciales, parallèlement à l'action historique des clubs associatifs.

8.1. Dans ce contexte d'évolution des modes de pratique et de diversification de l'offre sportive, quelle est votre vision de l'avenir du sport associatif à Nantes pour les prochaines années ?

Notre programme comporte un large projet de service public du sport et de la culture, seul moyen de garantir un accès pour toutes et tous. La privatisation du sport va à l'encontre de ce projet.

8.2. Comment entendez-vous positionner et soutenir les clubs sportifs associatifs nantais face à cette évolution du paysage sportif (concurrence ou complémentarité avec le secteur commercial, accès aux équipements, attractivité pour les pratiquant(e)s, etc...) ?

Nous voulons développer un accès pour toutes et tous en proximité aux activités sportives. L'offre commerciale du sport ne s'inscrit pas dans cette logique. Nous souhaitons que chacun(e) puisse avoir accès aux services indispensables pour vivre dignement. Le sport et la culture font partie de ces services indispensables où le secteur commercial n'a pas sa place.

8.3. Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour garantir la pérennité, l'attractivité et le renouvellement du tissu associatif sportif nantais (bénévolat, formation des dirigeant(e)s, reconnaissance de l'engagement, adaptation aux nouvelles pratiques, etc.) ?

Nous souhaitons développer un forum des associations en ligne pour faciliter le recrutement de bénévoles, la communication sur les événements et l'inter-organisation associative. Les associations seront également formées aux différents financements possible pour les accompagner dans leur croissance.

9. Pérennisation des plans sportifs existants

La Ville de Nantes compte plusieurs plans sportifs thématiques (Football, Handball, Nautisme, Paraport).

9.1. Quelles sont vos orientations concernant la poursuite et la pérennisation de ces plans sportifs ?

Les besoins et les moyens nécessaires pour ces orientations seront faites avec tous les acteurs concernés. Notre vision du sport pour toutes et tous inclut ces plans sportifs thématiques. Notre volonté de faire de Nantes une ville qui ne trie pas, ne stigmatise pas et ne laisse personne au bord du chemin en matière d'accès au sport et à la culture va de la pratique de sport-loisirs / sport-santé jusqu'au haut-niveau.

9.2. Envisagez-vous leur évolution, leur extension à d'autres disciplines ou publics, ou la création de nouveaux plans sportifs thématiques ?

Voir réponse précédente!

10. Gouvernance sportive municipale et profil de l'Adjoint(e) aux Sports

Les acteurs du mouvement sportif nantais expriment le besoin d'un interlocuteur clairement identifié, à l'écoute et doté d'une réelle capacité de décision.

10.1 Quel devrait être, selon vous, le profil idéal d'un(e) futur(e) Adjoint(e) aux Sports de la Ville de Nantes (expérience, compétences, connaissance du milieu sportif associatif, capacité de concertation, vision politique, etc...) ?

La qualité principale d'un adjoint aux sports et avant tout sa capacité de concertation et d'écoute. Il est indispensable que cette fonction soit exercée en concertation avec les experts de chaque domaine et que les décisions soient prises démocratiquement et en toute transparence. C'est le modèle de gestion que nous souhaitons dans tous les domaines de compétence de la ville.

10.2. Comment envisagez-vous l'organisation du dialogue entre l'Élu(e) en charge des sports, les services municipaux et les acteurs sportifs du territoire ?

Notre organisation peut être résumée en 2 mots : démocratie et transparence.

Questionnaire complété par :

Nom de la liste candidate aux élections municipales de « Nantes 2026 »

Nouvelle Nantes

NOM et Prénom du(de la) candidat(e) tête de liste

William Aucant

Adresse de messagerie

equipe@nouvelnantes.fr

Coordonnées téléphoniques

L'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) vous remercie par avance pour le temps consacré à ce questionnaire et pour l'attention portée au sport associatif local. Les réponses à ce questionnaire sont attendues **au plus tard le samedi 28 février.**

Office du Mouvement Sportif Nantais
25 rue de Strasbourg – 44000 – NANTES
02 40 47 75 54 – contact@oms-nantes.fr